



Rapport financier annuel

Exercice 2023

**ENERTIME SA**

1, rue du Moulin des Bruyères  
92 400 Courbevoie

<b>I.</b>	<b>Rapport annuel d'activité</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2023</b>	<b>4</b>
1.1.	Résultats	4
1.2.	Activité commerciale en général	4
1.3.	Activité sur le marché des ORC	5
1.4.	Activité sur le marché des turbines de détente de gaz	5
1.5.	Activité de maintenance de turbine à vapeur	5
1.6.	Activité de fourniture de Pompe à Chaleur haute température	6
1.7.	Innovation	6
1.8.	Financement d'Enertime	6
1.9.	Financement d'Energie Circulaire	6
1.10.	Perspectives	7
<b>2.</b>	<b>Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée</b>	<b>7</b>
2.1.	Risque lié au marché	7
2.2.	Risques liés aux projet développés sur un modèle ESCO tiers-financé	8
2.3.	Risques liés à la liquidité	8
2.4.	Risques liés à l'activité de société de service énergétique	8
2.5.	Risques liés à l'inflation	8
<b>3.</b>	<b>Evénements importants survenus depuis la clôture de l'année</b>	<b>9</b>
<b>II.</b>	<b>Etats financiers, exercice clos au 31 décembre 2023</b>	<b>10</b>
<b>1.</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats</b>	<b>10</b>
1.1.	Compte de résultat	10
1.2.	Bilan	11
1.3.	Tableaux de variations des capitaux propres	12
1.4.	Tableaux de flux de trésorerie	12
<b>2.</b>	<b>Bases de préparation des comptes annuels et principes comptables</b>	<b>13</b>
2.1.	Règles et méthodes comptables	13
2.2.	Principes et conventions générales	13
2.3.	Permanence des méthodes	14
2.4.	Principe de continuité de l'exploitation	14
2.5.	Jugements et estimations de la direction de la société	14
2.6.	Monnaie de présentation des comptes	15
<b>3.</b>	<b>Evénements significatifs et informations pour donner une image fidèle</b>	<b>15</b>
3.1.	Evénements significatifs de l'exercice 2023	15
3.2.	Evénements postérieurs à la clôture	15
<b>4.</b>	<b>Principales méthodes comptables de la société</b>	<b>17</b>
4.1.	Chiffre d'affaires	17
4.2.	Subventions d'exploitation	17
4.3.	Immobilisations incorporelles	17
4.4.	Immobilisations corporelles	17
4.5.	Immobilisations financières	18
4.6.	Dépréciation des actifs immobilisés	18
4.7.	Stocks	18
4.8.	Opérations en devises	18
4.9.	Provisions pour risques et charges	19
4.10.	Engagements de retraite	19
4.11.	Frais de recherche et développement	19
4.12.	Actions propres	20
4.13.	Résultat exceptionnel	20

---

4.14.	Résultat par action	20
<b>5.</b>	<b>Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2023</b>	<b>20</b>
5.1.	Chiffre d'affaires	20
5.2.	Production immobilisée	21
5.3.	Subventions d'exploitation	21
5.4.	Autres produits d'exploitation	21
5.5.	Autres achats et charges externes	21
5.6.	Impôts, taxes et versements assimilés	22
5.7.	Charges de personnel	22
5.8.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22
5.9.	Résultat financier	23
5.10.	Résultat exceptionnel	23
5.11.	Impôt sur les bénéfices - accroissement et allègement de la dette future d'impôt	23
5.12.	Immobilisations incorporelles	24
5.13.	Immobilisations corporelles	24
5.14.	Immobilisations financières	24
5.15.	Stocks et en-cours	25
5.16.	Avances et acomptes versés sur commandes	25
5.17.	Clients et comptes rattachés	25
5.18.	Autres créances	26
5.19.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
5.20.	Charges constatées d'avance	26
5.21.	Produits à recevoir	27
5.22.	Capital social	27
5.23.	Capital potentiel	27
5.24.	Autres fonds propres	28
5.25.	Emprunts et dettes financières	29
5.26.	Fournisseurs et comptes rattachés	29
5.27.	Dettes fiscales et sociales	29
5.28.	Autres dettes	30
5.29.	Produits constatés d'avance	30
5.30.	Charges à payer	30
5.31.	Engagements hors bilan	30
5.31.1.	<i>Engagements financiers</i>	30
5.31.2.	<i>Sûretés réelles</i>	31
5.31.3.	<i>Engagements en matière de location immobilière</i>	31
5.31.4.	<i>Engagement de retraite</i>	31
5.32.	Honoraires de commissariat aux comptes	31
5.33.	Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	32

# I. Rapport annuel d'activité

## 1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2023

### 1.1. Résultats

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2023 s'établit à 3,8 M€, en augmentation de 88% par rapport à 2022, reflétant la forte reprise de l'activité après la crise sanitaire et après l'absence de commande sur la période 2020, 2021 et S1 2022.

Le produit d'exploitation a par ailleurs bénéficié d'une montée en puissance du CA et des projets d'innovation financés par l'Europe et s'établit à 5.5 M€ en augmentation de 108% par rapport à 2022.

### 1.2. Activité commerciale en général

Le produit d'exploitation 2023 a été généré pour 44% en France et 56% à l'international, confirmant la capacité de l'entreprise à vendre sur le marché international en compétition avec un grand groupe industriel comme Mitsubishi Heavy Industries et sa filiale Turboden, qui est de fait le concurrent quasi unique d'Enertime sur ses trois technologies.

Les prises de commande de 2023 auquel on rajoute les CEE à obtenir pour le projet Verallia, ressortent à 9,7 M€ essentiellement sur le marché français dont la moitié via la filiale Energie Circulaire et sur le modèle économique de la vente de systèmes dans le cadre d'une économie d'usage. Cette prise de commande est constituée du projet Verallia pour un montant de 4,5 M€, du projet Suez Carrières-sur-Seine pour 3,85 M€, la phase 1 du projet Stolect pour 0,32 M€ et 1 M€ déjà contractualisé pour l'activité de service en 2024. Au total la société démarre l'année 2024 avec un carnet de commande de 11,1 M€ à comparer à un carnet de commande de 4,6 M€ en janvier 2023.

Les perspectives de commande pour 2024 sont particulièrement intéressantes dans le domaine des incinérateurs où la société a une offre compétitive vis-à-vis de son principal concurrent.

Par ailleurs, le positionnement d'Enertime sur le marché des systèmes clé en main pour la valorisation de chaleur fatale industrielle monte en puissance. La société s'intéresse particulièrement à l'Europe ou Energie Circulaire a mandat pour intervenir. En particulier en-dehors de la France et les projets ADEME, la société s'intéresse à l'Allemagne et la Pologne qui produisent une électricité très carbonée ainsi qu'à la Roumanie qui a des coûts élevés d'électricité.

Dans le domaine de la géothermie, l'étude FASEP au Mexique a permis à la société d'acquérir des compétences dans la valorisation des saumures (brines) de centrales géothermiques existantes tout en s'établissant sur le marché mexicain avec des perspectives intéressantes de commandes d'ORC pour CFE au Mexique. La société a par ailleurs étendu son activité commerciale dans ce domaine pour inclure Taiwan et les Philippines, en complément de son activité en Turquie et au Kenya.

Dans le domaine des Pompes à chaleur très hautes températures (PAC THT à plus de 100°C et jusqu'à 200°C), la société s'intéresse particulièrement au marché Français où une pompe à chaleur permet de diviser par 10 les émissions de CO2 d'une chaudière à gaz qui produirait de la vapeur. De manière plus générale, Enertime reçoit en moyenne une consultation d'industriel par jour pour sa technologie PAC THT et considère avoir une longueur d'avance sur ses concurrents.

Dans ce cadre, la société exécute ou est en négociation pour la réalisation de plusieurs contrats pour des études de faisabilité en France et à l'étranger dans l'industrie papetière, la fabrication de pneumatiques, l'agro-alimentaire, la fabrication de batteries ou le séchage de panneaux de plâtre. L'objectif est de signer au moins un contrat de fourniture d'une Pompe à Chaleur de plus de 3 MW en fin 2024 ou début 2025.

La société a par ailleurs été sélectionné par la Région Ile de France, l'entreprise Engie et l'association Solar Impulse pour ses solutions de décarbonation de la production de chaleur pour l'alimentation des réseaux de chaleur de l'Île-de-France. La société a lancé une concertation avec les acteurs de la Région sur la valorisation d'énergie fatale en ciblant les Data Center et les doublets géothermiques afin de promouvoir des projets de PAC de forte puissance pour les réseaux de chaleur et la production de vapeur industrielle.

### **1.3. Activité sur le marché des ORC**

Avec la signature des contrats Verallia et Suez-Carières-sur-Seine, la société démontre la pertinence de son offre ORC en efficacité énergétique sur le marché français et européens. Une technologie de production d'électricité décarbonée décentralisée et non-intermittente longtemps défavorisée. Sans pour l'instant bénéficier d'une baisse des coûts liées à un volume de projets, le LCOE d'une machine ORC de quelques MW en valorisation de chaleur fatale sur un site industriel fonctionnant en continu est aujourd'hui plus compétitif que celui de toutes les autres technologies en compétition en France, y compris les renouvelables intermittents et le nucléaire.

Les ORC ont également une capacité unique de s'effacer en cas d'excès d'électricité intermittente sur le réseau et stabilise l'alimentation électrique en bout de réseau.

Enfin en valorisant la chaleur fatale en électricité en été et en demi-saison, les ORC déployés pour la valorisation de chaleur récupérée sur les unités de valorisation énergétique de déchets et sur les fumées industrielles, améliorent très fortement le bilan énergétique et économique des projets et deviennent de ce fait incontournables sur ces applications.

Concernant les trois projets retenus aux appels à projet de l'ADEME de 2021 et 2022, la société a réévalué les coûts de réalisation à hauteur de 30 à 40% de ces coûts pour les projets dans les usines des sociétés FerroGlobe, Vicat et Recytech et a réinitié des renégociations avec les industriels pour ces projets. Cette renégociation devrait conduire à la signature d'au moins un contrat pour Energie Circulaire en 2024. La société a par ailleurs remis deux nouveaux dossiers à l'appel à projet ADEME IndusDecarb clos en mars 2024 pour une cimenterie et un four à arc en France.

Sur l'ensemble de l'exercice, ENERTIME a :

- Finalisé l'installation et les tests de l'ORC de 1,2 MW pour le SYCTOM et le projet d'incinérateur de Saint-Ouen, en attente de la mise à disposition de la chaleur à valoriser.
- Finalisé l'installation et les tests de la turbine de 2,5 MW du projet TENORE sur le site de Villiers-le-Bel
- Avancé les études et ouvert le chantier du projet Verallia à Lagnieu
- Avancé les études et la réalisation des projets Macadamia Gold en Afrique du Sud et Kimtech en Bulgarie
- Avancé sur les projets d'innovations de Pompes à Chaleur et d'ORC Decagone et Push2heat remportés en 2022

Le chiffre d'affaires de 2023 est porté essentiellement par le produit de contrats en France avec Energie Lagnieu pour l'usine Verallia et les contrats en Bulgarie et en Afrique du Sud.

### **1.4. Activité sur le marché des turbines de détente de gaz**

La turbine de détente de gaz de 2,5 MW installé à Villiers-le-Bel pour GRTgaz a été couplé au réseau en avril 2023. Sa réception officielle a été prononcé post-clôture en avril 2024 après avoir été arrêté comme chaque année pendant les mois chauds ou tempérés quand la consommation de gaz naturel de la Région Parisienne est trop faible. L'hiver 2023-2024 a permis de mettre en œuvre les systèmes de sécurité cyber et fonctionnement à distance sans opérateur qui permettent à l'installation de fonctionner de manière totalement autonome.

### **1.5. Activité de maintenance de turbine à vapeur**

La société a ouvert une nouvelle activité de maintenance de turbine à vapeur en septembre 2023. Cette activité est en très forte croissance et devrait générer un CA de 1 M€ en 2024. Combiné avec la maintenance de ses propres machines cette activité devrait représenter une source majeure de revenus et de marges dans les prochaines années.

## 1.6. Activité de fourniture de Pompe à Chaleur haute température

Avec la signature post-clôture du contrat de financement Hurricane, la société se positionne comme un des leaders à l'échelle mondiale sur le marché des pompes à chaleur destinées à produire de la chaleur à très haute température pour décarboner la production de vapeur industrielle dans l'industrie.

La société a signé ainsi deux contrats avec l'Europe pour le financement d'une PAC produisant 3 MW de vapeur à plus de 140°C dans une papeterie en Italie et d'une PAC produisant 6 MW d'eau chaude à 130°C et 150°C pour une aciérie en Belgique.

## 1.7. Innovation

La société a été sélectionnée en juillet et décembre 2023 par la Commission Européenne dans le cadre du programme Horizon Europe pour deux nouveaux projets d'innovation liés à la technologie des ORC et à celle des PAC THT. Le montant total des subventions pour ENERTIME s'élève à 3,8 M€

Cette sélection est une nouvelle démonstration de la qualité de l'innovation de la société. Les subventions européennes liés aux études de R&D qui sont activées ne seront comptabilisées qu'au moment où ces développements seront amortis et au prorata de cet amortissement.

La société a lancé l'étude de réalisation des turbomachines pour le projet STOLECT, en attente de la levée d'option de la phase de fabrication du contrat.

Dans le domaine de l'hydrogène, la société anticipe une forte baisse du coût des électrolyseurs combinée à une baisse des prix de l'électricité à certaines périodes de l'année et de la journée. Cette combinaison devrait générer un besoin important en stockage décentralisé. La compression à très haute pression est une technologie adaptée à ce besoin.

La société développe depuis 2022 une technologie de compresseur volumétrique mais ne souhaite pas mobiliser suffisamment de ressources dans les prochaines années étant donné les besoins nécessaires aux autres développements. Un partenariat avec la société Boostheat va permettre d'avancer sur ce sujet plus rapidement.

## 1.8. Financement d'Enertime

La société a mis en place un emprunt obligataire pour un montant de 1,38 M€ associés à des BSA le 26 septembre 2023. 130 288 BSA ont été exercés en 2023 représentant une augmentation de capital de 158 k€. Au 1<sup>er</sup> mai 2024, il restait 670 k€ à rembourser

En complément, la société a appelé 950 k€ de la ligne d'obligations convertibles ODIRNANE sur les 2 M€ souscrits auprès du fond Yorkville Associates en décembre 2022, réalisant ainsi une augmentation de capital du même montant. La société a par ailleurs décidé de ne pas utiliser le solde restant de 1,05 M€ sur le financement en ODIRNANE.

Enfin la conversion de 174 k€ d'obligations simples souscrites en mai 2022 auprès de Yorkville Associates ont permis de réaliser une augmentation de capital d'un montant de 174 k€ en 2023.

Au total la société a ainsi augmenté ses fonds propres de 1,30 M€ en 2023 et disposait d'une trésorerie de 0.7 K€ à fin décembre 2023.

## 1.9. Financement d'Energie Circulaire

Les négociations menées durant l'année 2022 avec des fonds d'investissement dans les infrastructures de la transition énergétique ont conduit à la signature le 8 février 2023, un protocole d'investissement avec le Climate Infrastructure Fund (article 9 SFDR) géré par DEMETER, acteur européen de l'investissement en capital risque, capital développement et infrastructure dans la transition énergétique et écologique.

Ce financement en capital et quasi-capital, pour un engagement total de 21 M€, a vocation à accompagner le développement d'ENERGIE CIRCULAIRE, filiale de services énergétiques du groupe, et la construction de ses

projets d'efficacité énergétique. Cette opération permet à ENERTIME de financer les besoins en capitaux des projets montés par ENERGIE CIRCULAIRE, tout en restant actionnaire majoritaire dans cette société et dans les sociétés de projet.

Cette offre propose aux clients industriels des secteurs du verre, de la métallurgie, de la cimenterie ou d'autres industries à forte intensité énergétique de valoriser la chaleur fatale de leurs usines en électricité à travers un investissement qui sera financé par ENERGIE CIRCULAIRE, grâce au fonds CIF. Une innovation majeure en matière d'efficacité énergétique industrielle qui aura un impact fort sur la décarbonation de l'industrie européenne et mondiale.

### **1.10. Perspectives**

ENERTIME démarre ainsi l'exercice 2024 avec un carnet de commandes de 11,1M € au 1<sup>er</sup> janvier 2024, dont 45% devrait être reconnu en chiffre d'affaires sur l'exercice en cours et le solde essentiellement sur 2025. Ce carnet de commandes est constitué de :

- 4 contrats de fourniture d'ORC ou de turbines ORC sur des projets en France, Bulgarie, en Chine et en Afrique du Sud,
- Le projet Verallia dont le contrat a été signé en novembre 2023, avec Energie Lagnieu, société de projet créée par ENERGIE CIRCULAIRE.

La société a également augmenté significativement son activité dans la maintenance de ses machines et des ORC et vise un CA dans les services proche de 2 M€ en 2024.

Au-delà de son carnet de commandes, ENERTIME dispose d'un pipeline commercial de 104 M€ incluant 3 projets de systèmes ORC clés en main en développement en France, officiellement subventionnés par l'ADEME, 2 nouveaux projets de systèmes ORC clés en main soumis à un appel à projet de l'ADEME en mars 2024, 3 projets associés à des incinérateurs en France, deux projets dans des aciéries en Chine et en Inde, un projet géothermique au Mexique ainsi que le projet STOLECT dont la deuxième phase devrait être lancée à l'été 2024.

Par ailleurs, ENERTIME anticipe un chiffre d'affaires d'au moins 10 M€ (au moins 12 M€ de produits d'exploitation) et un résultat d'exploitation en amélioration pour 2024 puis positif sur l'exercice 2025.

## **2. Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

### **2.1. Risque lié au marché**

#### *2.1.1. Marché de l'efficacité énergétique*

Le marché de l'efficacité énergétique industrielle s'améliore du fait de l'augmentation des coûts de l'énergie accélérée par la crise ukrainienne. En France la récente augmentation de 25% des obligations en matière de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) devrait faire remonter la valeur des CEE à des valeurs élevées. La société est aussi maintenant confiante sur la méthode de validation du montant de CEE générés par les projets ORC sur la base d'un calcul spécifique.

Le Plan Relance mis en place par le gouvernement Français à partir de septembre 2020 qui inclus en particulier des appels à projet d'efficacité énergétique industrielle IndusEE et IndusDECARB de l'ADEME a été l'occasion pour ENERTIME de concrétiser l'offre d'ENERTIME et de sa filiale ENERGIE CIRCULAIRE pour quatre projets d'installation ORC dans des usines en France qui ont été retenus par l'ADEME pour des subventions et deux nouveaux projets en 2024. Cependant les incertitudes liées au prix futur de l'électricité lié en particulier au surplus d'électricité renouvelable à certaines périodes de l'année risque de créer des incertitudes qui retarderaient les décisions de contractualisation des clients industriels.

Par ailleurs, les barrières réglementaires au développement de l'efficacité énergétique industrielle ne sont pas encore totalement levées et nécessitent de continuer à promouvoir une égalité de traitement entre les différentes technologies sur ce marché.

Pour défendre la qualité de l'offre de la filière française, la société a décidé de participer à une démarche de sensibilisation des pouvoirs publics sur les besoins des industriels Français innovants de la transition énergétique en créant avec d'autres PME industrielles innovantes l'association France Cleantech Industries qui a obtenu en un an une bonne écoute auprès de l'administration et du monde politique.

### *2.1.2. Marché de la géothermie*

Après quelques années difficiles, le marché de la géothermie accélère grâce au développement de projets classiques dans des pays comme le Kenya ou les Philippines ainsi que des projets d'innovation autour du concept EGS pour Enhanced Geothermal System qui devrait accélérer le développement de la filière. Cependant ce développement pourrait nécessiter du temps avant de générer une augmentation sensible de la taille du marché. Un marché plus difficile à percer et où Enertime a comme concurrents non seulement la société Turboden mais aussi les sociétés Ormat et Exergy.

## **2.2. Risques liés aux projet développés sur un modèle ESCO tiers-financé**

La société attire l'attention des investisseurs sur le fait que les projets développés par Energie Circulaire ne se concrétiseront pas nécessairement en commande si Energie Circulaire n'arrivait pas à se mettre d'accord avec l'industriel client et ou si la société ne trouvait pas les financements nécessaires au Projet. La nécessité de convenir d'engagements long terme avec des sociétés dont la visibilité à long terme est faible ainsi que l'incertitude concernant l'évolution moyen / long terme du marché de l'électricité ralenti les négociations.

## **2.3. Risques liés à la liquidité**

L'évolution du modèle de la société vers une activité de prestataire de service énergétique est consommatrice de capital si Enertime investit en propre dans cette activité. L'hypothèse actuelle est de mobiliser des investisseurs tiers comme le fond CIF géré par la société DEMETER dans les projets d'investissement supérieur à 2 M€ et obtenir des contrats de leasing pour financer les plus petites opérations.

## **2.4. Risques liés à l'activité de société de service énergétique**

La nouvelle activité d'efficacité énergétique comme un service comporte des risques et des incertitudes. Un des risques principaux lié à cette activité d'ESCO est le risque industriel de fermeture et/ou réduction de la production de l'usine dans laquelle Energie Circulaire installe les machines d'Enertime qui vont opérer pendant 10 à 15 ans. Plus les installations sont de forte taille, plus leur réemploi sur un autre site industriel est difficile à organiser.

Dans le but de gérer ce risque industriel, Enertime développe des compétences afin d'évaluer ces risques sur un certain nombre de critères liés au pays, au site et au type d'activité et s'efforce de mettre au point une standardisation des machines afin de pouvoir facilement réemployer les ORC installés.

## **2.5. Risques liés à l'inflation**

Le coût des équipements et services intégrés par la société dans ses projets a récemment augmenté de manière très significative. Cette augmentation, en partie liée à une anticipation de l'inflation future remet en question certains projets et a impacté négativement les résultats de l'entreprise à court terme.

Le coût des équipements et services intégrés par la société dans ses projets a récemment augmenté de manière très significative. Cette augmentation, en partie liée à une anticipation de l'inflation future remet en question certains projets et n'a pas permis aux résultats de l'entreprise d'atteindre les niveaux escomptés en 2023.

La normalisation de l'inflation et la baisse des coûts de certaines matières premières permettront aux nouveaux projets de regagner en compétitivité dans les prochains mois / années.



### 3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'année

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, date de la clôture de l'année, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

- Augmentation de capital d'un montant brut de 3,7 M€ le 29 février
- Exercice de BSA et conversion d'OCA pour un montant total de 217 k€
- Signature du contrat de réalisation d'une PAC HT pour la société Arcelor-Mittal en Belgique
- Signature avec la société Boostheat d'un accord de co-développement d'un compresseur hydrogène pour la mobilité
- Réception officielle de la turbine de 2,5 MW de Villiers-le-Bel avec le client GRTgaz
- Réception officielle de l'ORC installé dans l'incinérateur du SYCTOM à Saint-Ouen
- Dépôt par la filiale Energie Circulaire de deux nouveaux dossiers à l'appel à Projet de l'ADEME INDUSDECARB clos le 7 mars. Ces deux projets chez deux industriels majeurs Français ont une puissance cumulée de 7,8 MW électrique et représenteraient un investissement total de l'ordre de 32 M€.
- Sélection d'Enertime par la Région Ile-de-France et la Société Engie, dans le cadre de l'appel à solutions lancé par la Fondation Solar Impulse pour la décarbonation des infrastructures sportives de la Région.
- Sélection d'Enertime par le magazine les Echos Lauréat de l'innovation N°1 dans l'énergie

## II. Etats financiers, exercice clos au 31 décembre 2023

### 1. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

#### 1.1. Compte de résultat

En euros	Notes	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
Chiffre d'affaires	5.1	3 759 004	2 002 954
Production immobilisée	5.2	778 773	433 060
Subventions d'exploitation	5.3	520 904	17 678
Autres produits d'exploitation	5.4	414 098	176 703
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>5 472 779</b>	<b>2 630 395</b>
Achats de marchandises et de matières premières		(1 748 430)	(840 779)
Variation de stocks de marchandises et de matières premières		(105 391)	(99 714)
Autres achats et charges externes	5.5	(3 424 909)	(1 934 907)
Impôts, taxes et versements assimilés	5.6	(56 472)	(43 979)
Salaires et traitements	5.7	(2 860 500)	(2 013 040)
Charges sociales	5.7	(1 094 150)	(770 912)
Dotations aux amortissements et provisions	5.8	(880 554)	(930 682)
Autres charges		(173 240)	(84 842)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(10 343 645)</b>	<b>(6 718 855)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(4 870 866)</b>	<b>(4 088 460)</b>
Produits financiers	5.9	5 790	829
Charges financières	5.9	(242 565)	(155 097)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(236 775)</b>	<b>(154 269)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>(5 107 641)</b>	<b>(4 242 728)</b>
Produits exceptionnels	5.10	867	64 605
Charges exceptionnelles	5.10	(58 122)	(35 334)
DAP Exceptionnelles	5.10	-	(3 203)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(57 255)</b>	<b>26 068</b>
Impôt sur les bénéfices	5.11	387 284	224 901
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>(4 777 612)</b>	<b>(3 991 760)</b>
Résultat de base par action		(0,41)	(0,47)

## 1.2. Bilan

En euros	Notes			31/12/2023	31/12/2022
				12 mois	12 mois
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.12	1 838 838	-891 055	947 783	2 447 500
Immobilisations corporelles	5.13	2 685 691	-445 589	2 240 101	200 375
Immobilisations financières	5.14	666 525		666 525	695 217
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>5 191 053</b>	<b>-1 336 645</b>	<b>3 854 409</b>	<b>3 343 092</b>
Stocks et en-cours	5.15	274 224	-53 043	221 181	285 115
Avances et acomptes versés sur commandes	5.16	202 676		202 676	48 000
Clients et comptes rattachés	5.17	3 524 505		3 524 505	1 671 096
Autres créances	5.18	652 350	-6 590	645 760	500 412
Valeurs mobilières de placement	5.19	82 352	-49 984	32 368	82 352
Disponibilités	5.19	624 425		624 425	2 482 057
Charges constatées d'avance	5.20	423 845		423 845	143 304
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>5 784 379</b>	<b>-109 617</b>	<b>5 674 762</b>	<b>5 212 336</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler		33 120		33 120	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>11 008 552</b>	<b>-1 446 262</b>	<b>9 562 291</b>	<b>8 555 428</b>

En euros	Notes			31/12/2023	31/12/2022
				12 mois	12 mois
Capital social	5.22			1 174 144	847 550
Primes d'émission				90 330	34 244
Primes de conversion d'obligations				858 043	858 991
Réserve légale				4 960	4 960
Autres réserves				2 560	2 560
Report à nouveau				(3 098 525)	0
Résultat net de l'exercice				(4 777 612)	-3 991 760
Subvention d'investissement				4 043 009	3 938 016
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>				<b>(1 703 091)</b>	<b>1 694 560</b>
Avances remboursables	5.24			693 326	693 326
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				<b>693 326</b>	<b>693 326</b>
Provisions pour risques et charges	5.23			661 820	304 408
Emprunts obligataires convertibles				1 200 541	706 237
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.25			1 186 664	1 564 505
Découverts bancaires et soldes créditeurs de banques				30 884	-
Emprunts et dettes financières divers				850 193	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.26			2 767 721	1 230 419
Dettes fiscales et sociales	5.27			873 928	445 025
Dettes fournisseurs immobilisations				15 646	10 382
Autres dettes	5.28			460 098	385 272
Produits constatés d'avance	5.29			2 524 561	1 521 294
<b>TOTAL DETTES</b>				<b>10 572 055</b>	<b>6 167 542</b>
Ecarts de conversion passif				-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>9 562 291</b>	<b>8 555 428</b>

### 1.3. Tableaux de variations des capitaux propres

En euros	Capital social	Prime d'émission	Prime conversion d'obligations	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total
<b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>	<b>847 550</b>	<b>34 244</b>	<b>858 991</b>	<b>4 960</b>	<b>2 560</b>	-	<b>(3 991 760)</b>	<b>3 938 016</b>	<b>1 694 560</b>
Augmentation de capital (1)	326 595	100 330	858 043						1 284 967
Affectation de résultat (2)		(34 244)	(858 991)			(3 098 525)	3 991 760		-
Autres variations		(10 000)							(10 000)
Résultat net de l'exercice							(4 777 612)		(4 777 612)
Subvention d'investissement								104 993	104 993
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>1 174 144</b>	<b>90 330</b>	<b>858 043</b>	<b>4 960</b>	<b>2 560</b>	<b>(3 098 525)</b>	<b>(4 777 612)</b>	<b>4 043 009</b>	<b>(1 703 092)</b>

(1) *Augmentation de capital :*

- "Capital social" 11 741 442 actions créées pour une valeur nominale de 0,10 €
- "Prime d'émission" : imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime de conversion 100 330 €

(2) *Autres variations*

- Imputation de la perte antérieure sur la prime de conversion

### 1.4. Tableaux de flux de trésorerie

En euros	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
Résultat net de la période	(4 777 612)	(3 991 760)
<u>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>		
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises (1)	736 989	756 385
Transferts de charges au compte de charges à répartir	-	1 875
Plus-values de cession nettes d'impôt	-	-
Quote part de subvention virée au résultat	(497 570)	(17 678)
<b>Marge brute d'auto-financement</b>	<b>(4 538 193)</b>	<b>(3 251 178)</b>
<u>Variation du besoin en fonds de roulement</u>		
Variation des stocks (Paragraphe 5.15)	63 934	146 964
Variation des créances d'exploitation	(2 133 951)	(409 048)
Variation des dettes d'exploitation	2 540 569	1 864 639
Variation des autres créances liées à l'activité	(145 348)	(64 061)
Variation des autres dettes liées à l'activité (y compris intérêts courus)	508 993	12 387
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>834 196</b>	<b>1 550 880</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(3 703 996)</b>	<b>(1 700 298)</b>
<u>Acquisitions d'immobilisations</u>		
Immobilisations incorporelles	(55 470)	(440 410)
Immobilisations corporelles	(100 003)	(46 717)
Immobilisations financières	(26 347)	(107 194)
Dépôts à vue, valeurs mobilières de placement nantis	-	-
<u>Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt</u>		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	62 188
Immobilisations financières	52 234	74 754
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(129 586)</b>	<b>(457 379)</b>
Augmentations de capital en numéraire (2)	326 595	285 610
Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	100 330	
Emission d'emprunts	2 483 971	2 087 342
Remboursements d'emprunts	(1 562 497)	(1 569 491)
Subventions perçues	629 252	3 938 016
Charges financières décaissées	(213 527)	(155 097)
Variation de BFR liée au financement	130 961	(136 886)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 895 084</b>	<b>4 449 494</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(1 938 498)</b>	<b>2 291 817</b>
Trésorerie d'ouverture	2 564 409	272 591
Trésorerie de clôture	625 910	2 564 409

(1) Les dotations aux amortissements et dotations, reprises sur provisions (hors actif circulant) se composent comme suit :

- dotation aux amortissements pour un montant de 399 643 €, dont 336 893 € de dotation sur immobilisations incorporelles et 62 750 € de dotation sur immobilisations corporelles.
- dotation pour perte à terminaison de 1 084 756€ et reprise afférente de 727 566 €
- dotation pour dépréciation du stock pour 53 043€

(2) Augmentation du capital en numéraire :

- Capital social et prime de conversion d'obligations : 426.925 €

(3) Trésorerie en fin de période :

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Valeurs mobilières de placement	82 352	82 352
<i>dont nanties</i>		
Disponibilités	593 541	2 482 057
<i>dont nanties</i>		
Découverts et encours bancaires	-	-
<i>Dépréciation des valeurs mobilières de placement</i>	(49 984)	-
<b>Trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>625 910</b>	<b>2 564 409</b>

## 2. Bases de préparation des comptes annuels et principes comptables

ENERTIME est une société industrielle qui propose des solutions énergétiques innovantes fondées sur la thermodynamique destinées à l'efficacité énergétique et à la production de chaleur et d'électricité à partir de ressources renouvelables.

ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des modules à Cycle Organique de Rankine (ORC) pour la production d'électricité renouvelable ou sans CO2 à partir de chaleur. ENERTIME développe également des pompes à chaleur (PAC) haute température ainsi que des turbomachines spéciales.

### 2.1. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce – Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art.831-1/1)

### 2.2. Principes et conventions générales

Les comptes des exercices présentés ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

### 2.3. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

### 2.4. Principe de continuité de l'exploitation

Le principe comptable de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de commerce.

Afin d'assurer le principe de continuité d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2024, le management considère les hypothèses ci-dessous comme hautement probables.

L'obtention de financements externes pour 5,6 m€ dont :

- 1,9 M€ d'émission d'un emprunt obligataire pour lequel Enertime a mandaté un gestionnaire pour mener à bien ce projet
- 1,5 M€ OBSA pour lesquels des échanges sont en cours et une marque d'intérêt a été reçue d'un fonds d'investissement présenté par la société Europe Offering
- Au moins 1 M€ d'un Prêt innovation pour préfinancer tout ou partie des subventions européennes sur les projets de Pompe à Chaleur Push2heat et Hurricane et le projet ORC Ephyra. Concernant ce prêt les négociations auprès d'une banque ont débuté en mai 2024
- 0,6 M€ de préfinancement des CEE (préfinancement à 50%) à recevoir en septembre 2024 sur le projet Verallia sur un total de 1,2 M€ à recevoir pour lequel une proposition a été reçue et pour lequel d'autres propositions sont éventuellement attendues

Notons par ailleurs qu'Enertime a reçu une proposition pour un financement de 3 M€ par l'émission d'ODIRNANE (type Equity Funding). Enertime n'a pas l'intention d'utiliser ce financement – Celui-ci n'est pas pris en compte dans son plan de trésorerie 2024.

L'encaissement de 3,8 M€ sur les projets déjà en cours dont 1,2 M€ pour le projet Verallia et 1,1 M€ sur le projet Carrière sur Seine

L'encaissement de 1,8 M€ sur les nouveaux projets signés mais non commencés dont 0,5 M€ pour la maintenance des machines ORC et 0,9 M€ pour la maintenance des turbines à vapeur.

1,7 M€ d'encaissements nets liés aux projets dont les négociations sont en cours.

Ces hypothèses permettent de confirmer qu'Enertime dispose des moyens financiers nécessaires pour assurer sa continuité d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2024.

### 2.5. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs, ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances actuelles et envisagées ainsi que du contexte économique. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- La durée de vie des immobilisations,
- Le pourcentage d'avancement des projets,
- Le résultat à terminaison des contrats long terme,
- Le Crédit Impôt Recherche,
- Le Crédit Impôt Innovation.

## 2.6. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euro.

## 3. Evénements significatifs et informations pour donner une image fidèle

### 3.1. Evénements significatifs de l'exercice 2023

#### 3.1.1. Projets européens

Pour rappel, Enertime a signé plusieurs contrats de financement de sa R&D avec la Communauté Européenne dans le cadre du Programme Horizon 2020 et Horizon Europe pour des projets ORC et Pompes à Chaleur en 2022 et 2023. Ces Projets appelés Decagone, Push2heat, Ephyra et Hurricane ont tous pour objet de faire de l'innovation dans nos domaines de compétence ORC et Pompes à Chaleur. Une grande partie de l'innovation de la société sur la période 2023 à 2028 sera réalisée dans le cadre de ces projets.

Le montant total des subventions pour ENERTIME s'élève à 8,5 M€ sur un financement total cumulé de 22 M€.

#### 3.1.2. Activité

Sur l'ensemble de l'exercice, ENERTIME a :

- Finalisé l'installation et les tests de l'ORC de 1,2 MW pour le SYCTOM et le projet d'incinérateur de Saint-Ouen, en attente de la mise à disposition de la chaleur à valoriser.
- Finalisé l'installation et les tests de la turbine de 2,5 MW du projet TENORE sur le site de Villiers-le-Bel
- Avancé les études et ouvert le chantier du projet Verallia à Lagnieu
- Avancé les études et la réalisation des projets Macadamia Gold en Afrique du Sud et Kimtech en Bulgarie

Le chiffre d'affaires de 2023 est porté essentiellement par le produit de contrats en France avec Energie Lagnieu pour l'usine Verallia et les contrats en Bulgarie et en Afrique du Sud.

#### 3.1.3. Emprunt obligataire

La société a mis en place un emprunt obligataire pour un montant de 1,38 M€ associés à des BSA le 26 septembre 2023. 130 288 BSA ont été exercé en 2023 représentant une augmentation de capital de 158 k€. Au 1er mai 2024, il restait 670 k€ à rembourser

### 3.2. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, date de la clôture de l'année, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

- Augmentation de capital d'un montant brut de 3,7 M€ le 29 février
- Exercice de BSA et conversion d'OCA pour un montant total de 217 k€
- Signature du contrat de réalisation d'une PAC HT pour la société Arcelor-Mittal en Belgique
- Signature avec la société Boostheat d'un accord de co-développement d'un compresseur hydrogène pour la mobilité

- Réception officielle de la turbine de 2,5 MW de Villiers-le-Bel avec le client GRTgaz
- Réception officielle de l'ORC installé dans l'incinérateur du SYCTOM à Saint-Ouen
- Dépôt par la filiale Energie Circulaire de deux nouveaux dossiers à l'appel à Projet de l'ADEME INDUSDECARB clos le 7 mars. Ces deux projets chez deux industriels majeurs Français ont une puissance cumulée de 7,8 MW électrique et représenteraient un investissement total de l'ordre de 32 M€.
- Sélection d'Enertime par la Région Ile-de-France et la Société Engie, dans le cadre de l'appel à solutions lancé par la Fondation Solar Impulse pour la décarbonation des infrastructures sportives de la Région.
- Sélection d'Enertime par le magazine les Echos Lauréat de l'innovation N°1 dans l'énergie



## 4. Principales méthodes comptables de la société

### 4.1. Chiffre d'affaires

La société comptabilise ses contrats de vente au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée sur la base des coûts engagés.

Cette méthode repose sur :

- L'identification du montant total des produits du contrat,
- L'identification du montant total des coûts imputables au contrat (encourus et restant à encourir),
- Les états de gestion permettant de valider le pourcentage d'avancement.

Le chiffre d'affaires est ainsi comptabilisé à hauteur du pourcentage d'avancement qui est déterminé par le rapport entre les coûts engagés et le total des coûts estimés au contrat.

Les charges financières n'ont pas été retenues dans le calcul du pourcentage d'avancement ni dans les coûts imputables au contrat.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de façon fiable, aucun profit n'est dégagé et les produits dégagés à l'avancement sont comptabilisés dans la limite des coûts correspondants.

Lorsque le résultat estimé à terminaison fait ressortir une perte, cette dernière fait l'objet de la constitution d'une provision pour perte à terminaison.

### 4.2. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

### 4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels acquis par l'entreprise ainsi qu'aux frais de développement activés à partir du 31.12.2020 (cf 4.12 Frais de recherches et développement).

Les logiciels sont amortis de manière linéaire entre un et cinq ans selon leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis de manière linéaire sur cinq ans.

### 4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

Matériels industriels	3 à 12 ans en linéaire
Agencements et installations	5 à 10 ans en linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans en linéaire

#### 4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

#### 4.6. Dépréciation des actifs immobilisés

##### *4.6.1. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles*

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles ou incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

##### *4.6.2. Dépréciation des immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'inventaire. Cette valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour les titres de participation, la valeur de marché pour les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les autres titres immobilisés cotés et à la valeur probable de négociation pour les autres titres immobilisés non cotés.

La valeur comptable de l'immobilisation financière est alors comparée à la valeur d'inventaire et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les autres immobilisations financières, une dépréciation est comptabilisée en cas de perte probable de recouvrabilité.

#### 4.7. Stocks

Les stocks sont exclusivement constitués de matières consommables et sont évalués au coût d'acquisition.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition.

#### 4.8. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif.

#### 4.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

#### 4.10. Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par l'ANC n°2013-02.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société, mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan de l'annexe aux comptes annuels. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Les critères qui ont été retenus par la société sont les suivants :

##### Paramètres économiques :

- Revalorisation annuelle des salaires de 2 %
- Taux d'actualisation retenu de 3.2 % au 31 décembre 2023
- Turn-over faible
- Table de mortalité : INSEE 2024

##### Paramètres sociaux :

- Départ volontaire à 65-67 ans,
- Taux de charges sociales moyen de 45 %.

#### 4.11. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de développement à hauteur de 816 221 €. Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais ont été activés en date du 31.12.2023 et sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

#### **4.12. Actions propres**

La société détient au 31 Décembre 2023, 24 700 actions propres à travers les comptes de liquidités détaillés au paragraphe 5.14 et 54 260 actions en auto-détention représentant 0,46% du capital social.

Cette acquisition d'actions propres de la société est principalement motivée par une utilisation future en vue :

- d'assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- d'honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- d'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption de la Première Résolution de la partie extraordinaire

#### **4.13. Résultat exceptionnel**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

#### **4.14. Résultat par action**

Il est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la fin de la période.

### **5. Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2023**

#### **5.1. Chiffre d'affaires**

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de Biens France	2 003 540	1 055 006
Ventes de Biens Export	1 210 718	240 959
Etudes France	321 044	421 870
Etudes Export	44 490	20 413
Vente licence Export	-	-
Refacturations diverses	179 212	264 706
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 759 004</b>	<b>2 002 954</b>

Le chiffre d'affaires refacturé à la filiale ENERGIE CIRCULAIRE s'élève à 196 016 €.

En euros	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
France	2 503 796	1 551 008
Autres pays Europe	643 722	136 062
Hors Europe	611 486	315 884
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 759 004</b>	<b>2 002 954</b>

## 5.2. Production immobilisée

La production immobilisée sur l'exercice est de 778 773 €, celle-ci correspond à la contrepartie de l'activation des frais de développement.

## 5.3. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 23 334 € au 31 décembre 2023, contre 17 678 € au 31 décembre 2022. Elles découlent, pour l'exercice, de subvention afférentes à l'emploi d'apprentis.

Par ailleurs, ENERTIME a également perçu 565 826 € d'avances remboursables. Ces avances sont octroyées par l'ADEME dont 422 573 € pour le projet « ORCASIL » et 143 253 € dans le cadre du projet « TENORE » (se reporter au paragraphe 5.24 pour plus d'informations).

ENERTIME bénéficie également d'une avance BPI au titre d'une assurance prospection de 127,5 K€ depuis 2021.

La société a reçu dans le cadre des projets européens DECAGONE et PUSH2HEAT des subventions d'investissement pour un montant total de 3 593 281 €. Compte tenu de l'avancement de ces projets, un montant de 498 K€ a été transféré au résultat de l'exercice.

## 5.4. Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits divers de gestion non inclus en chiffre d'affaires	189	1 078
Reprise de provision pour perte à terminaison	70 456	-
Reprise de provision pour dépréciation des stocks	94 500	-
Reprise de provision sur créances douteuses	228 887	65 000
Reprise de provision pour pénalités	9 080	112 500
Transferts de charge d'exploitation	-	(1 875)
Autres produits	10 986	-
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>414 098</b>	<b>176 703</b>

## 5.5. Autres achats et charges externes

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	759 439	466 470
Locations, crédit-bail, redevances	366 854	300 386
Transport de biens et déplacements	249 450	230 798
Services bancaires	66 116	84 562
Achats de matériels non stockés	1 565 426	582 732
Publicité, relations publiques, marketing	40 361	49 075
Divers	377 264	220 883
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>3 424 909</b>	<b>1 934 907</b>

#### 5.6. Impôts, taxes et versements assimilés

Le total des impôts et taxes est de 56 472 € dont 48 130 € au titre des taxes assises sur les salaires.

#### 5.7. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Salaires et traitements	2 855 930	2 013 040
Charges sociales	1 092 093	770 912
<b>Charges de personnel</b>	<b>3 948 023</b>	<b>2 783 952</b>

L'évolution des effectifs est la suivante :

<b>En unités</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Cadres	42	30
Non Cadres	17	13
<b>Effectifs</b>	<b>59</b>	<b>43</b>
Apprentis et stagiaires	6	4

Au 31 décembre 2023, l'effectif de l'entreprise s'élève à 59 personnes employées dont 6 apprentis et stagiaires, contre 43 personnes au 31 décembre 2022.

#### 5.8. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dotations aux amortissements	399 643	385 537
Dotations aux provisions	480 911	545 145
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>880 554</b>	<b>930 682</b>

Les dotations aux amortissements sont ventilées comme suit :

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Immobilisations incorporelles	336 893	326 801
Immobilisations corporelles	62 750	58 736
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>399 643</b>	<b>385 537</b>

La dotation aux provisions est constituée d'une dotation pour provision sur perte à terminaison de 1 084 756 € pour quatre contrats et d'une dépréciation de stock pour 53 043 €.

En euros	31/12/2022	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/12/2023
Provision pour perte à terminaison	304 408	1 084 756	727 566		661 820
Provision pour pénalités / litiges	0				-
Provision pour dépréciation stocks	94 500	53 043	94 500		53 043
Provision pour créances douteuses	228 887		228 887		-
	<b>627 795</b>	<b>1 137 799</b>	<b>1 050 953</b>	-	<b>714 863</b>

## 5.9. Résultat financier

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits financiers	5 790	829
Reprise sur provisions financières	-	-
<b>Produits financiers</b>	<b>5 790</b>	<b>829</b>
Intérêts des emprunts et des dettes	(184 301)	(155 097)
Intérêts dettes commerciales	-	-
Intérêts des OC et autres dettes	-	-
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	-	-
Charge nette sur cession VMP	-	-
Dotations aux provisions financières	(58 264)	-
<b>Charges financières</b>	<b>(242 565)</b>	<b>(155 097)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(236 775)</b>	<b>(154 269)</b>

## 5.10. Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	867	24 176
Autres produits exceptionnels	-	40 429
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>867</b>	<b>64 605</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(56 754)	(35 334)
Dotations aux amortissements, dépréciat° et provis°	-	(3 203)
Pénalités et amendes	(1 368)	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(58 122)</b>	<b>(38 537)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(57 255)</b>	<b>26 068</b>

## 5.11. Impôt sur les bénéfices - accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Ce poste comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les produits d'impôt relatifs au crédit impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Crédit d'impôt recherche	387 284	224 901
<b>Crédits d'impôt</b>	<b>387 284</b>	<b>224 901</b>

Au 31 décembre 2023, la société a un résultat fiscal déficitaire et n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2022 est de 24 347 K€ porté à 29 149 749 compte tenu de la perte de l'exercice 2023.

Le montant du crédit d'impôt recherche s'élève à 387.284 € au 31 décembre 2023 contre 224.901 € au 31 décembre 2022.

## 5.12. Immobilisations incorporelles

En euros	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Transfert de compte à compte	Cessions / Reprises	31/12/2023
Frais de recherche et développement	2 798 194	804 001		2 033 281	1 568 915
Logiciels	214 453	55 470			269 923
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 012 648</b>	<b>859 471</b>	-	<b>2 033 281</b>	<b>1 838 838</b>
Frais de recherche et développement	(371 073)	(316 971)		(10 986)	(677 058)
Logiciels	(194 075)	(19 922)			(213 997)
<b>Amortissements</b>	<b>(565 148)</b>	<b>(336 893)</b>	-	<b>(10 986)</b>	<b>(891 055)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 447 501</b>				<b>947 783</b>

Les frais de recherche et développement activés sur l'année 2023 s'élèvent à 778 773 €, contre 43 3060 € sur l'année 2022.

## 5.13. Immobilisations corporelles

Au 1er janvier 2015, la durée d'amortissement des matériels industriels, fixée initialement à 3 ans, a été revue pour s'établir à 10 ans sur la base de la valeur nette comptable restante au 1er janvier 2015.

En euros	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Sorties / Reprises	31/12/2023
Matériels industriels lourds	-			-
Matériels industriels légers	272 470	47 743		320 213
Outilsage Industriel	11 544	19 688		31 232
Agencements et installations	179 709	4 348		184 057
Matériel de transport	388			388
Matériel et mobilier de bureau	23 545	-		23 545
Matériel informatique	89 979	28 224		118 202
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Immobilisations en cours	-			-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>577 635</b>	<b>100 003</b>	-	<b>677 638</b>
Matériels industriels lourds	-			-
Matériels industriels légers	(160 904)	(25 652)		(186 556)
Agencements et installations	(133 020)	(18 480)		(151 499)
Matériel de transport	(144)	(129)		(273)
Matériel et mobilier de bureau	(21 070)	(1 003)		(22 073)
Matériel informatique	(67 701)	(17 486)		(85 187)
<b>Amortissements</b>	<b>(382 840)</b>	<b>(62 750)</b>	-	<b>(445 589)</b>
<b>Provisions</b>	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>194 794</b>			<b>232 048</b>

## 5.14. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements et d'un compte de liquidité.



En euros	31/12/2022	Autres	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titre de participation	448 166		-		448 166
Dépôt de garantie location Courbevoie	75 908		6 077		81 985
Dépôt et cautionnements	6 891		20 270	4 361	22 800
Dépôt de garantie BPI	37 500		-		37 500
Contrat de liquidité	123 947			47 873	76 074
Frais Acquisition de titres	-				-
Prêt au personnel	2 805		2 805		-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>695 217</b>	<b>-</b>	<b>26 347</b>	<b>52 234</b>	<b>666 525</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Valeurs nettes</b>	<b>695 217</b>				<b>666 525</b>

Les immobilisations financières concernent principalement un dépôt de garantie pour 82 k€ versé au bailleur des locaux du siège. Un ajustement a été effectué au cours de l'exercice.

Une garantie en faveur de la BPI d'un montant de 37 500 €, dans le cadre des emprunts a été contracté au cours de l'exercice 2019.

À la suite de la cotation sur Alternext de la société, un compte de liquidité a été ouvert en 2016 pour 75 000 €. Les habilitations sur ce compte ont été données à un prestataire de services d'investissement qui intervient pour le compte d'Enertime à l'achat ou à la vente pour favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Enertime.

Au 31 décembre 2023, ce compte de liquidité est composé de deux comptes titres représentant un portefeuille total de 78 960 actions propres Enertime valorisées à 50 K€ et un compte espèces pour 28 K€.

Les titres de participation s'élevant à 448.166 € correspondent à la prise participation de la filiale ENERGIE CIRCULAIRE.

#### 5.15. Stocks et en-cours

En euros	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stocks de matières consommables	71 964	177 425	(105 461)
Stocks FMGC	150 093	150 023	70
Stocks outillage	52 167	52 167	-
En cours de production	-	-	-
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>274 224</b>	<b>379 615</b>	
Dépréciation	(53 043)	(94 500)	
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>221 181</b>	<b>285 115</b>	

Le stock au 31 décembre 2023 correspond principalement à des composants nécessaires à la fabrication et au reliquat des pièces mécaniques et électriques provenant de la décomposition de la machine FMGC de l'année précédente.

#### 5.16. Avances et acomptes versés sur commandes

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs emballage et consigne	140	140
Avances et acomptes versés sur commandes	202 676	48 000

#### 5.17. Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'élèvent à 3.525 k€ (montant brut).

En euros	31/12/2023	< à 1 an	> 1 an	> à 5 ans
Créances clients brutes	3 524 505	3 476 313	48 192	-
Provision pour dépréciation	-			
<b>Créances clients nettes</b>	<b>3 524 505</b>	<b>3 476 313</b>	<b>48 192</b>	<b>-</b>

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée lorsqu'un risque de non-recouvrement a été identifié par la société.

#### 5.18. Autres créances

En euros	31/12/2023	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Créances sociales et fiscales	632 588	632 588	-	-
Provision pour dépréciation de créance	(6 590)	(6 590)	-	-
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	6 463	6 463	-	-
Subventions à recevoir	1 438	1 438	-	-
Compte courant groupe			-	-
Autres comptes débiteurs	11 861	11 861	-	-
	-	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>645 760</b>	<b>645 760</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les créances sociales et fiscales correspondent essentiellement au :

- Crédit d'impôt pour la recherche 2023 pour 387 k€ ;
- TVA déductible : 190 k€.

#### 5.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont composés de la manière suivante :

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	82 352	82 352
Disponibilités	624 425	2 482 057
Découverts et concours bancaires	(30 883)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts</b>	<b>675 894</b>	<b>2 564 409</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(49 984)</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>625 910</b>	<b>2 564 409</b>

La trésorerie est composée de liquidités pour 626 k€.

#### 5.20. Charges constatées d'avance

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Matériel et équipement	-	3 417
Loyer et charges locatives	64 237	52 799
Honoraires	3 413	413
Maintenance informatique	20 480	17 821
Assurances	26 162	33 667
Divers	309 553	35 187
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>423 845</b>	<b>143 304</b>

L'échéance des charges constatées d'avance est à moins d'un an.

## 5.21. Produits à recevoir

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Factures à établir	865 449	887 105
Subventions à recevoir	1 438	2 104
Créances fiscales	34 379	56 823
Créances sociales	2 978	9 380
Avoirs à recevoir	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>904 244</b>	<b>955 412</b>

Les factures à établir pour un montant de 865 k€ correspondent au chiffre d'affaires reconnu à l'avancement mais non facturé.

## 5.22. Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société s'élève à 1 174 144 €.

Il est divisé en 11.741.442 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

En euros	31/12/2022	Créées	Annulées /	31/12/2023
Nombre d'actions	8 475 496	3 265 946	-	11 741 442

## 5.23. Capital potentiel

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'actions susceptibles d'être émises par type d'instrument financier au 31 décembre 2023 :

Type d'instrument	Date d'émission	Nombre	Parité	Période d'exercice	Prix d'exercice	Nombre d'actions à créer	Dilution individuelle
Bons de souscription d'actions	27/09/2023	1 131 600	1/1	du 27 septembre 2023 au 27 décembre 2024	1,21	1 131 600	8,79%
	20/12/2023	(66 468)				(66 468)	-0,57%
	27/12/2023	(51 000)				(51 000)	-0,44%
		<b>1 014 132</b>				<b>1 014 132</b>	<b>5,55%</b>
Obligations convertibles en actions Tranche 1	15/03/2022	43 860	1/1	du 24 juin 2022 au 25 janvier 2024	1,00	43 860	0,37%
		<b>43 860</b>				<b>43 860</b>	<b>0,37%</b>

L'impact de la dilution globale sur la situation de l'actionnaire suite à l'exercice de la totalité des instruments détaillés ci-dessus serait de 8,27 % :

Effet de la dilution globale sur le bénéfice par action	Situation de	Situation de l'actionnaire
Pour 1 € de bénéfice par action	1,00000	0,91734

Les attributions de BSA sont récapitulées ci-dessous.

### BSA 2017

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 24 mars 2017, assorties de 55 999 BSA ayant un prix d'exercice de 9,75 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 9 juin 2017.

S'ensuit la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 juin 2017, assorties de 39 092 BSA ayant un prix d'exercice de 8,38 € ainsi que la troisième tranche d'ODIRNANE le 18 août 2017, assorties de 25 146 BSA ayant un prix d'exercice de 5,79 €.

Les ODIRNANE de la quatrième tranche sont assorties de 133 169 BSA assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 3,28 €.

#### BSA 2019

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 8 juillet 2019, assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 1,03 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019.

S'ensuite la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 décembre 2019 ayant un prix d'exercice de 1,04 €.

#### OCA 2022

La tranche 1 des obligations convertibles en actions a été émise en mars 2022 au prix de 2,28 €, remboursable sur 20 mois avec un différé de 3 mois. Cette tranche a été partiellement remboursée. Au 31 décembre 2023, il reste un solde de 43 860 obligations pour une valeur globale de 100 000,80 €.

La tranche 2 des obligations convertibles en actions a été émise en mai 2022 au prix de 1,88 €, remboursable sur 20 mois avec un différé de 3 mois. Cette tranche a été intégralement convertie et remboursée au 3 décembre 2022.

#### BSA 2023

Des BSA ont été émis le 27 septembre 2023 dans le cadre de l'émission d'obligations simples.

### 5.24. Autres fonds propres

En euros	31/12/2022	Augmentation	Remboursement	31/12/2023
ADEME	422 573			422 573
TENORE	143 253			143 253
BPI	127 500	-		127 500
<b>Autres fonds propres</b>	<b>693 326</b>	-	-	<b>693 326</b>

Au 31 décembre 2023, il existe 693.326 € d'avances remboursables dont une avance octroyée par l'ADEME pour 423 k€, une avance TENORE de 143 k€ et une nouvelle avance BPI (assurance prospection) de 127 k€.

Les caractéristiques des avances remboursables sont les suivantes :

#### Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) – Projet « ORCASIL »

- Montant reçu : 422 573 €
- Versement des fonds le 8 mars 2016.

#### Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du projet TENORE de GRTGAZ et ENERTIME :

L'objectif du projet TENORE est de développer une solution technologique et de réaliser une installation pilote (première installation de ce type en France) de valorisation d'énergie fatale de détente de gaz naturel.

- Convention de financement annoncée en juin 2018
- L'avance correspond à un acompte de 35% du financement.

#### Avance remboursable contractée auprès de BPI France dans le cadre d'une assurance prospection :

- Budget garanti : 300.000 €
- Montant reçu : 127.500 le 4 mai 2021
- Période de prospection : 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021

## 5.25. Emprunts et dettes financières

En euros	31/12/2023	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts Obligataires Convertibles	1 160 533	1 160 533		
Emprunts bancaires	1 185 587	386 172	799 415	
Intérêts courus	41 085	41 085		
Dettes financières diverses	850 193	850 193		
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 237 397</b>	<b>2 437 982</b>	<b>799 415</b>	<b>-</b>

En euros	31/12/2022	Augmentation	Remboursement	31/12/2023
Emprunts Obligataires Convertibles	700 006	1 575 200	1 114 673	1 160 533
Emprunts bancaires	1 563 411		377 824	1 185 587
Intérêts courus	7 324	33 760	-	41 085
Dettes financières diverses	45 182	875 011	70 000	850 193
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 315 923</b>	<b>2 483 971</b>	<b>1 562 497</b>	<b>3 237 397</b>

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont les suivants :

Etablissement de crédit	Montant emprunté	Date versement des fonds	Durée de l'emprunt	Taux annuel	Capital restant du au 31/12/203
BPI France	300 000	09/07/2019	7 ans	1,02%	150 000
BPI France	750 000	28/08/2019	7 ans	4,84%	412 500
PGE 1	300 000	30/04/2020	5 ans	0,25%	151 087
PGE 2	500 000	25/11/2021	5 ans	1,75%	400 000
PRÉT innovation BPI	80 000	05/01/2022	7 ans	0,78%	72 000
<b>Emprunts bancaires</b>	<b>1 930 000</b>				<b>1 185 587</b>

## 5.26. Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	31/12/2023	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fournisseurs	2 541 882	2 541 882	-	-
Factures non parvenues	225 840	225 840	-	-
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 767 721</b>	<b>2 767 721</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 767 K€ à la clôture.

## 5.27. Dettes fiscales et sociales

En euros	31/12/2023	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fiscales	347 065	347 065	-	-
Dettes sociales	526 863	526 863	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>873 928</b>	<b>873 928</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2023, les dettes fiscales sont essentiellement constituées de la TVA à décaisser pour 197 k€ et de la TVA collectée sur le poste client, soit 125 k€.

Les dettes sociales se décomposent principalement comme suit :

Dettes vis-à-vis des organismes sociaux pour 169 k€.

Dettes sur congés à payer & RTT pour 238 k€.

L'échéance des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

## 5.28. Autres dettes

En euros	31/12/2023 12 mois	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Autres dettes	460 098	460 098	-	-
<b>Autres dettes</b>	<b>460 098</b>	<b>460 098</b>	-	-

Les autres dettes sont principalement constituées de la dette afférente au projet SYCTOM.

L'échéance des autres dettes est à moins d'un an.

## 5.29. Produits constatés d'avance

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de biens	2 524 561	1 521 294
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>2 524 561</b>	<b>1 521 294</b>

L'échéance des produits constatés d'avance est à moins d'un an et concernent les travaux facturés d'avance dans le cadre du chiffre d'affaires à l'avancement.

## 5.30. Charges à payer

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur emprunts	41 085	7 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 840	620 192
Dettes sociales	338 464	209 322
Dettes fiscales	3 756	5 342
Autres	-	-
<b>Total des charges à payer</b>	<b>609 144</b>	<b>842 180</b>

L'échéance des charges à payer est à moins d'un an.

## 5.31. Engagements hors bilan

### 5.31.1. Engagements financiers

#### Engagements reçus

Marché domestique	Banque	Date de création	Date expiration	Montant
SYNER'VAL	SOCIETE GENERALE	11/05/2017	31/12/2032	66 420
<b>Total</b>				<b>66 420</b>

#### Engagements donnés

En euros	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total à payer	
Véhicule	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

Un véhicule de société est pris en location longue durée classique.

#### 5.31.2. Sûretés réelles

Néant.

#### 5.31.3. Engagements en matière de location immobilière

En euros	Loyers payés		Loyers restant à payer			Total
	2023	Cumul	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	
Siège social	216 871	1 750 417	-	-	-	1 750 417
<b>Total Loyer</b>	<b>216 871</b>	<b>1 750 417</b>	-	-	-	<b>1 750 417</b>

Les engagements de loyer correspondent au bail du siège social d'ENERTIME dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Bail siège social :

- Bail commercial entre la SCI Latéral et ENERTIME
- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Adresse : 1 rue moulin des bruyères 92400 COURBEVOIE
- Durée : Du 15 juin 2014 au 15 juin 2023 (9 ans) reconduit de manière tacite pour 9 ans
- Montant principal du loyer annuel est ramené à 149 000 € hors taxes et hors charges après annulation de l'avenant extension. Cet avenant a été annulé en décembre 2017 au bénéfice de la société Deliveroo qui a repris la location de l'extension. Une convention de sous-location a alors été signée avec la société Deliveroo pour sous-louer une partie de l'extension pour un montant annuel de 32 000 €. La moitié de l'extension a été rendu à Deliveroo au 31 décembre 2023 et le loyer de sous-location a été divisé par 2 et ramené à 16 000 € par an
- Indexation : L'indice de base sera le dernier indice du coût de la construction connu – publication au Journal Officiel de la République française – à la date d'entrée dans les lieux, soit le 4ème trimestre 2013 (1615).

#### 5.31.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement de retraite, non provisionné dans les comptes, s'élève à :

- 86 382 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2023

### 5.32. Honoraires de commissariat aux comptes

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires facturés au titre de l'audit légal des comptes	58 889	27 430
Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes	19 095	18 090
<b>Honoraires du commissaire aux comptes</b>	<b>77 984</b>	<b>45 520</b>

### **5.33. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction**

Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de leurs fonctions à 154 K€ sur l'exercice 2023.